

**Manifestement
« Augmenter les salariés »
n'est pas la priorité de tous !**

L'avenant 2007-01 signé par la CFDT et la CFTC ne verra pas le jour.
CGT, CGC, FO, et SUD s'y opposent !

Les salariés ne bénéficieront pas :

- De l'augmentation des débuts de carrière par l'accélération de l'ancienneté
- Des 3 % d'augmentation du RMAG dès 12 ans de présence par la valorisation des acquis professionnels pour tous en 2008.
- De l'aboutissement de la construction d'un système de rémunération cohérent qui visait l'évolution professionnelle et le déroulement de carrière

Et donc de la transposition des mesures catégorielles fonction publique,
Soit 2,8 millions qui s'envolent en 2007.

Cette transposition n'a été négociée nulle part ailleurs dans la branche associative sanitaire et sociale.

Pire ! le refus d'agrément d'accords salariaux d'autres conventions collectives stipule clairement que notre secteur n'y a pas droit.

Pour la CFDT, cet accord permettait :

- de lutter contre cette discrimination
 - de revendiquer, par des actes concrets, le choix d'obtenir une parité globale par des mesures spécifiques au secteur
- et
- d'entériner cette logique pourtant préconisée, dans d'autres instances, par tous les acteurs de la branche.



CFDT, la volonté d'avancer